



Les discussions actuelles sur la transformation des temps scolaires se heurtent à de multiples frictions et à des difficultés structurelles de mise en œuvre. En effet, il est impossible de concilier le maintien, voire la hausse, de l'horaire de classe annuel des élèves et la diminution journalière, tout en refusant de faire le choix de l'allongement de l'année scolaire via la réduction des grandes vacances de deux semaines.

Si l'on compte les deux jours de classe supprimés du fait de l'allongement des vacances d'Automne, soit 10 heures, et le passage de 24 heures de classe hebdomadaire à 23 (5 heures sur 4 jours et 3 heures pour la demi-journée supplémentaire), soit 36 heures, il y a 46 heures annuelles de classe à retrouver pour que les élèves ne perdent pas de nouveau des heures chaque année, après les 72 heures annuelles supprimées à la rentrée 2008. 46 heures, ce sont bien 2 semaines de 23 heures supplémentaires dans l'année...

Pour mémoire, cette réduction des vacances d'été ne posait de problème à personne lorsque, préalablement à la réforme de Xavier Darcos de 2008, près de 25% des écoles, dans un cadre expérimental, avaient réduit les vacances d'été pour mettre en place la semaine de quatre jours.

Si nous voulons permettre aux élèves d'avoir un nombre d'heures d'enseignement important au cours de l'année, ainsi que des journées moins lourdes, pour leur donner les moyens de réussir, nous devons opérer ce choix. D'autant plus que nombre d'études mettent en évidence le facteur inégalitaire de la longue durée des vacances d'été : 3 millions d'enfants ne partent pas en vacances et la durée moyenne des congés d'été des Français est de deux à trois semaines...

Enfin, la trop longue rupture du temps scolaire nuit à la continuité des apprentissages des enfants.

Il faut envisager de **décrocher les dates des vacances d'été des élèves entre l'Ecole obligatoire (primaire + collège) et le lycée**, où la question se pose autrement du fait de l'organisation du baccalauréat mais aussi de l'âge et de l'autonomie des élèves.

Certains expliquent que la réforme des rythmes ne résoudra pas tout. Bien évidemment, et c'est le sens de nos douze exigences, mais la refonte du temps scolaire en est une.

Les 12 exigences de la FCPE pour l'Ecole :

1 - [La maternelle, une Ecole de la réussite](#)

2 - [Adapter l'Ecole aux rythmes des enfants et des jeunes](#)

- 3 - [Pour un code de l'éducation protecteur des droits de l'enfant et une véritable démocratie lycéenne](#)
- 4 - [Vers une orientation choisie](#)
- 5 - [Pour la scolarisation effective des enfants handicapés](#)
- 6 - [La santé à l'Ecole](#)
- 7 - [Pour une Ecole sans inégalités sociales et territoriales, l'Etat doit garantir l'égalité](#)
- 8 - [Gratuité : aller plus loin](#)
- 9 - [Laïcité : promouvoir l'Ecole publique](#)
- 10 - [Pour une pédagogie active et non répressive](#)
- 11 - [Une véritable formation au métier d'enseignant](#)
- 12 - [Un statut du parent-délégué pour assurer une véritable représentation des parents](#)